

ROIS (livre des)

1.

Division, nom, sujet.

La division actuelle en 2 livres était inconnue des Juifs encore à l'époque où Jérôme traduisit la Bible en latin (IV e siècle de notre ère). Elle vient des LXX, passa dans la Vulgate, et seulement depuis 1517 dans la Bible hébraïque (édition de Bomberg). La version grecque compte 4 livres des règnes (*Basileiôn*), et Jérôme 4 livres des règnes ou des rois (*Regnorum* ou *Regum*) ; ce sont les 2 livres actuels de Samuel et les 2 des Rois. Notre ouvrage est donc en réalité unique.

Partant de la fin du règne de David (1Ro 1-2), il consacre les chapitres suivants (3-11) au règne de Salomon. Les destinées des deux royaumes d'Israël et de Juda jusqu'à la chute du premier sont exposées parallèlement dans la partie centrale du livre, de beaucoup la plus étendue (1Ro 12:1 à 2Ro 17:41). Les derniers chapitres (2Ro 18 à 25) continuent l'histoire de Juda de 722 à 586, c'est-à-dire jusqu'à la prise de Jérusalem par Nébuchadnetsar, la déportation et (sorte d'appendice : 2Ro 25:27-30) la mise en liberté du roi captif Jéhojakin.

2.

But du livre.

Tout le long de l'ouvrage, le *procédé d'exposition* est aussi simple que rigide : chaque règne est raconté séparément ; puis ces petites biographies royales sont rangées par ordre chronologique d'après la date de l'avènement de chaque souverain. Il en résulte certaines étrangetés : ainsi Josaphat est devenu roi de Juda après qu'en Israël Achab a commencé de régner ; dans la vie d'Achab, il est donc plusieurs fois question de Josaphat avant qu'on sache qu'il occupait le trône de Jérusalem. En outre, toutes les biographies sont coulées dans un moule uniforme. Pour chaque roi d'Israël on indique au début la durée de son règne, et l'année du règne du souverain de Juda coïncidant avec celle de son avènement ; à la fin, en mentionnant sa mort, on renvoie aux sources à consulter pour ce le reste de ses actions » (plus amples renseignements). Le cadre est le même pour les règnes Judéens, mais en outre on mentionne au début l'âge de chaque nouveau monarque, le nom de sa mère, et à la fin le lieu de sa sépulture.

Plus frappant encore est le soin du rédacteur à *caractériser* chaque règne. On constate aisément qu'il juge le roi suivant sa fidélité plus ou moins grande aux prescriptions du code deutéronomique, et dans les termes mêmes de cette loi. Il reproche à peu près exclusivement à ceux des souverains qui « firent le mal aux yeux de l'Éternel » des manquements aux règles du culte. Cela montre combien, contrairement aux intentions des prophètes, l'élément cultuel de la réforme introduite sous Josias avait prédominé.

Les trois principales infidélités sont en effet :

- a) de n'avoir pas aboli les hauts-lieux après la construction du temple ; ex. : Roboam (1Ro 14:21 à 34) ;
- b) d'avoir rompu avec le sanctuaire et le clergé de Jérusalem, « péché de Jéroboam, fils de Nébat », imputé littéralement à cinq rois (1Ro 15:26,34 16:19 26 31), et, en d'autres termes, « suivant l'exemple de ses pères », à neuf de leurs successeurs (2Ro 8:18,27 16:2 21:2-20 23:32,37 24:9-19) ;
- c) d'avoir adoré des dieux étrangers, « le péché d'Achab » ou « le péché des rois d'Israël ».

Par contre, des louanges sont adressées à ceux des rois de Juda qui ont combattu les cultes des hauts-lieux (2Ro 18:3 22:2 23:25) ; l'éloge subit une restriction lorsque le souverain a toléré ces sanctuaires que condamne le Deutéronome (1Ro 15:11-14 22:43 et suivant, 2Ro 12:3 14:3 15:3,34).

Il importe de noter que, quand bien même les jugements formulés à propos des rois de Juda présentent quelque variété (quelques-uns ont « fait ce qui est droit aux yeux de l'Éternel »), le rédacteur leur reproche à tous de n'avoir pas aboli les hauts-lieux. Font seuls exception Ézéchias et Josias, auxquels, par erreur, est attribuée à peu près la même initiative réformatrice. L'infidélité commune à tous les rois d'Israël est plus grave encore : tous, même Zimri qui régna 3 jours, ont commis le péché de Jéroboam I er, c'est-à-dire ont rompu avec le temple de Jérusalem. De très bonne foi, le rédacteur commet en ce qui les concerne le même anachronisme que pour les rois de Juda antérieurs à Josias : il juge les siècles passés d'après une loi qu'ils avaient foncièrement ignorée, et pour cause ; le culte des hauts-lieux, l'adoration des images, le sacerdoce accessible à tous, les dates variées des fêtes locales, tout cela, au temps de Jéroboam, avait libre cours aussi bien qu'avant l'apparition de la royauté en Israël.

« Nos pères n'ont pas obéi aux paroles de ce livre. » Telle pourrait être l'épigraphe de l'ouvrage sur tous les ancêtres de Josias, à la seule exception d'Ézéchias ; l'auteur est obligé de porter une sentence défavorable, parce

qu'il les juge d'après les paroles du « livre », le Deutéronome.

Même inspiration dans les *discours* attribués à certains des personnages dont l'histoire est racontée, en particulier aux prophètes, qui y interviennent parfois assez inopinément. Même couleur, à plus forte raison encore, dans les considérations personnelles que l'auteur formule çà et là, par exemple quand il définit les causes de la ruine du royaume septentrional (2Ro 17:18,21-23 etc.). Il va jusqu'à citer expressément « le livre de la Loi de Moïse » (De 24:16,2Ro 14:6). C'est dans les termes mêmes de la loi découverte en 621 que Salomon fait part au roi de Tyr, Hiram, de son intention d'élever un temple à l'Éternel (1Ro 5:2-5, De 12:8-11).

Le *choix des matières* traitées trahit aussi le point de vue très spécial qui domine tout l'ouvrage. On constate une disproportion singulière entre les diverses biographies. Pour la plus grande partie, elles se réduisent au cadre commun à tous les rois, à des données statistiques, aux appréciations stéréotypées et à des renseignements tenant en peu de lignes, alors même qu'il s'agit de souverains aussi importants qu'Omri ou Jéroboam II entre autres. Nous sommes loin d'une histoire générale des deux royaumes.

Le tableau des *éléments plus développés*, reliés entre eux par ces biographies sommaires et quasi uniformes, achève de caractériser l'esprit qui présida à l'élaboration du livre. Ce sont (abstraction faite de 1Ro 1 et 2 qui se rattache à l'histoire de David et dont les sources ne sont autres que celles du livre de Samuel) :

1° le règne de Salomon (1Ro 3:11) ;

2° la séparation des deux royaumes, définie par l'abandon du temple dont les Israélites du N. se rendent coupables (1Ro 12-14) ;

3° les histoires d'Élie et d'Elisée, champions de l'Éternel, en lutte contre la pénétration du culte de Baal en terre israélite (1Ro 17 à 2Ro 10) ;

4° Athalie et Joas (2Ro 11 2Ro 12) ; la chute d'Athalie entraîne l'abolition du culte de Baal en Juda ; Joas instaure une nouvelle administration du temple ;

5° les changements opérés dans le sanctuaire par Achaz (2Ro 16) ;

6° Ézéchias et Ésaïe, épisodes merveilleux qui culminent dans la délivrance de Jérusalem assiégée par Sanchérib (2Ro 18 à 20) ;

7° la réforme de Josias (2Ro 22 et 2Ro 23).

L'intérêt de l'auteur gravite ainsi essentiellement autour du temple et de la lutte entreprise par les prophètes contre le paganisme ; plus du tiers de son livre est rempli par les histoires d'Élie, d'Elisée et d'Athalie. En définitive, il a voulu composer une histoire religieuse de la période royale, du point de vue du Deutéronome. C'est à titre très exceptionnel qu'il a admis certains récits profanes un peu développés, soit dans la biographie de Salomon, soit à l'état de rares fragments dans les histoires d'Élie et d'Elisée. Pour l'histoire profane, la note finale insérée après chaque règne a soin de renvoyer à d'autres ouvrages. Ces vues essentiellement religieuses et pratiques donnent le secret de l'interprétation exacte requise par le livre des Rois.

3.

Sources : procédés présidant à leur utilisation.

Tandis que les livres qui précèdent celui des Rois dans le canon biblique ne renvoient que fort rarement à d'autres textes auxquels ils empruntent de brèves citations ([No 21:14](#), citant le « livre des guerres de l'Éternel » ; [Jos 10:13,2Sa 1:18](#), extraits du « livre du Juste »), les notes finales de l'histoire des règnes mentionnent trois sources auxquelles l'auteur a puisé :

1° *le livre des faits et gestes de Salomon* (1Ro 11:41) ;

2° *le livre des annales* (ou chroniques) *des rois de Juda* : 15 références, de 1Ro 14:29 à 2Ro 24:5 ;

3° *le livre des annales* (ou chroniques) *des rois d'Israël* : 18 fois invoqué, de 1Ro 14:19 à 2Ro 15:31.

S'agit-il d'annales officielles, rédigées par un fonctionnaire royal, secrétaire (scribe, *sôpher*, cf. 2Ro 25:3) ou bien archiviste (*mazkîr*, cf. 1Ro 4:3), comme les chroniques ou mémoires des rois de Perse, conservées dans la « maison du trésor » que les auteurs des livres d'Esdras et d'Esther ([Ne 12:23](#), [Est 2:23](#)) désignent comme ici, sous le nom de *sépher dibré hayyâmîm* ? L'existence de documents semblables n'est pas incompatible avec les changements presque continus de dynasties dans le royaume du Nord. On sait, par exemple, que les rois de Perse continuèrent les chroniques des rois caldéens par eux détrônés ([Esd 4:15](#)) ; des inscriptions cunéiformes rapportent que Cyrus fit même rédiger celle du règne de Nabonid. Mais le caractère officiel des recueils auxquels l'auteur des Rois se réfère semble peu compatible avec la possibilité pour le premier venu d'aller les consulter comme on l'y invite. C'étaient apparemment des exposés qui, sous un titre imposant, gardaient une allure plus populaire, en utilisant peut-être et abrégeant les pièces mêmes de la chancellerie royale.

Les « annales des rois de Juda » sont citées pour la dernière fois à propos de Jojakim, qui régna jusqu'en 597. Mais on ne peut pas savoir à quelle époque exacte les premières pages en avaient été rédigées. En remarquant que l'auteur du livre biblique des Chroniques parle indifféremment des « annales des rois de Juda et d'Israël » ou « d'Israël et de Juda », on pourrait attribuer les trois titres des sources citées par le livre des Rois comme désignant trois sections d'un seul et même ensemble relatif aux deux royaumes. Mais la date tardive où fut compilé l'ouvrage du Chroniqueur ne permet guère de supposer qu'après les tribulations de l'exil et du retour il ait encore puisé directement aux mêmes documents que l'auteur des Rois. Les « annales des rois de Juda » ont fourni à celui-ci des données statistiques plus étendues que celles « des rois d'Israël » ; elles semblent donc bien avoir eu une existence indépendante.

Au surplus, notre écrivain a-t-il à proprement parler utilisé des sources auxquelles il n'a recours que pour renvoyer ses lecteurs les consulter s'ils veulent connaître les faits, spécialement ceux de l'histoire profane, qu'il s'abstient de narrer lui-même ? On n'est pas rigoureusement fondé à affirmer que les « annales » contenaient aussi l'histoire religieuse des règnes et furent mises à contribution dans cet ordre d'idées. Mais l'hypothèse reste fort vraisemblable. Comme les autres historiographes de l'époque deutéronomique, le rédacteur du livre des Rois aurait donc seulement retouché des ouvrages antérieurs au sien. Son rôle aurait consisté :

1° à entremêler l'histoire des rois d'Israël à celle des rois de Juda ;

2° à supprimer ou résumer tout ce qui n'intéressait pas directement l'histoire religieuse ;

3° à formuler ses appréciations et jugements, ainsi que certaines modifications de détail, le tout conditionné par les exigences de la loi deutéronomique.

Tel qu'il est, écrit tardivement, racontant les événements de deuxième ou de troisième main, ce livre garde néanmoins une réelle valeur historique. Cela ressortirait en particulier d'une comparaison suivie avec la compilation tardive et autrement tendancieuse des Chroniques. Mais, même considéré en soi, le travail de notre écrivain nous apporte directement ou par l'intermédiaire des « annales » l'utilisation de sources anciennes, quelques-unes très voisines des faits. La reconstitution de ces sources atteint parfois un degré de vraisemblance comparable à la solidité de la plupart des résultats aujourd'hui acquis par la critique de l'historiographie israélite relative aux temps antérieurs (Hexateuque, Juges, Samuel), car l'auteur a su respecter les différences de style, de points de vue, d'esprit, de traditions qui existaient entre ces documents.

On est ainsi amené à reconnaître qu'il utilisa pour son récit du *règne de Salomon* :

1° Certains actes officiels de l'époque (1Ro 4:1,6,7-19).

2° Une chronique anecdotique de ce règne, dont le noyau primitif doit remonter à deux générations seulement après Salomon, c'est-à-dire encore au IX^e siècle, 1Ro 5:12-32 7:1-12 13-51 8:1-13 9:11-14,16-17,24 9:26-28 10:16-20,28 11:7 11:14-28,40. Embellissements ultérieurs : le songe et le jugement de Salomon (1Ro 3:4-13,16-28) la reine de Séba (1Ro 10:1,10,13 etc.). Chronique et amplifications auront formé le « livre des Actes de Salomon », expressément visé dans 1Ro 11:41.

Dans *l'histoire d'Élie et d'Elisée* (1Ro 17 2Ro 10), on reconnaît trois couches de traditions :

1° Des mémoires sur Achab et Jéhu, écrits probablement vers l'an 800 par un auteur fort bien informé et aussi littéraire que celui de [2Sa 9-20](#). C'est de l'histoire vivante et vécue, remarquablement impartiale (1Ro 20 et 1Ro 22,2Ro 9 et 2Ro 10 ; en détacher quelques additions reconnaissables à leur allure vague, incolore, conventionnelle : 1Ro 20:13,14-22-28 22:28,35,38 2Ro 9:7-10),

2° Une biographie populaire du prophète Élie, très idéalisée, mais remarquable par son coloris littéraire et la grandeur tout épique qu'elle confère aux épisodes narrés. Ces pages sont *postérieures* aux précédentes, mais ne se concevraient pas après l'apparition d'Amos en 760. Ce sont : 1Ro 17-19 21, chapitres auxquels s'ajoute peut-être 2Ro 1:2-8,17

3° Un recueil de traditions sur Elisée : 2Ro 2:1,8,15 13:14,21, de valeur religieuse et littéraire très inégale, et en général très inférieure à celle du cycle d'Élie. Le héros est surtout exalté comme thaumaturge. Les récits les moins suspects sont compris dans 2Ro 3 6:24-7:20. La plupart de ces éléments ressortissent au folklore. L'ensemble était achevé avant 722, peut-être vers 750 ; ce cycle émane d'un milieu populaire religieusement arriéré, resté étranger ou réfractaire au mouvement du grand prophétisme.

Les récits relatifs à *Athalie, Joas, Amatsia* (2Ro 11-16) laissent reconnaître l'utilisation d'au moins trois documents, car la déposition d'Athalie en combine visiblement deux, d'origine judéenne : l'un explique l'événement comme une révolution militaire et politique, l'autre en fait une explosion de sentiments religieux et populaires ; et d'autre part l'histoire de la guerre entre Israël et Juda sous Amatsia (2Ro 14:8,14) ne peut provenir que du royaume du Nord. Ces pages d'historiographie furent rédigées entre 760 et 621.

Pour le *règne d'Ézéchias* (2Ro 18 à 20), on discerne également trois sources :

1° une chronique fort exacte, reconnaissant qu'Ézéchias fut défait par Sanchérib (2Ro 18:14,16) ;

2° un récit populaire, déjà très idéalisé, célébrant la retraite de Sanchérib qui accomplit une prédiction d'Ésaïe (2Ro 18:17,19 19:36 et suivant) ;

3° une série de traditions encore plus merveilleuses sur la maladie et la guérison d'Ézéchias, suivies d'une ambassade de Mérodac-Baladan (2Ro 20).

Il est possible que primitivement la chronique seule ait figuré dans le livre des Rois. Le deuxième document est postérieur non seulement à 621, mais aussi, semble-t-il, à Ézéchiel, de qui doit provenir l'image comparant l'Égypte à un roseau ([Eze 29:6](#)). En tout cas, le troisième suppose la déportation en Babylonie, au moins celle de 597, et paraît même trahir l'influence du Deutéro-Esaïe (2Ro 20:16 et suivant).

Par contre les chap. 22-23, *réforme de Josias*, doivent provenir de la main même de l'auteur, qui aura été témoin de ce grand événement.

En résumé, les sources sont nombreuses et le plus souvent reproduites avec fidélité. Plusieurs d'entre elles assurent au livre une sérieuse valeur historique.

4.

Chronologie.

Ses données chronologiques comprennent :

1° les années de règne, durée de pouvoir de chaque roi ;

2° les synchronismes entre les règnes en Israël et en Juda.

Ces deux séries de chiffres ne concordent pas. Si les totaux sont sensiblement égaux pour la période comprise entre la séparation des deux royaumes et la chute de Samarie : 258 et 260 ans, les nombres partiels diffèrent parfois considérablement. De ces deux ordres d'indications, les années de règne ont à priori le plus de chances de reposer sur une tradition ancienne, les contemporains se rappelant sans beaucoup de peine la durée du règne de chacun de leurs rois. Au contraire, les synchronismes trahissent des calculs faits après coup, suivant une chronologie divergente.

D'autre part, les années de règne donnent, d'abord depuis la séparation des deux royaumes jusqu'à la mort simultanée de Joram d'Israël et d'Achazia de Juda, tués par Jéhu à Jizréel, ensuite de Jéhu jusqu'à la chute de Samarie :

Pour Israël Pour Juda

Jusqu'à Jéhu... 98 ans 95 ans

De Jéhu à la fin de Samarie.. 143 ans 7 mois 165 ans

Totaux... 241 ans 7 mois 200 ans

Aucun de ces chiffres ne s'accorde avec les données absolument sûres que fournit la chronologie assyrienne et qui sont : pour l'avènement de Jéhu (mention de son tribut sur l'obélisque de Salmanasar III) : 842 ; pour la prise de Samarie : 722/721. Entre ces deux dates, il n'y eut donc que 121 ans, au lieu de 143 et 7 mois ou 165 des années de règne, et des 170 des synchronismes. Nous savons encore, par les inscriptions assyriennes, que le tribut de Ménaïem se place en 738 ; entre cette année-là et celle de la prise de Samarie, on compte 16 ans, contre les 31 que donnent les années de règne et les 38 des synchronismes.

Pour expliquer ces désaccords, on a supposé des fautes de copistes, des corrections inexactes (synchronismes), ou que, dans l'un des royaumes, la dernière année d'un souverain et la première de son successeur n'en faisaient qu'une, l'autre royaume datant du nouveau règne l'année seulement qui suivait celle de la mort du roi précédent (système babylonien). On remarque aussi que les années partent tantôt du printemps, tantôt de l'automne. Toutes ces observations ou conjectures ne sauraient suffire à trancher la difficulté. Il semble qu'en fait on n'ait guère compté en Israël d'après les années de règne avant le VII^e siècle (cf. Jér., puis Ezéch.) ; auparavant, on prenait surtout pour point de repère un événement fortuit, resté fameux, tremblement de terre ([Am 1:1](#)) ; mort d'un roi ([Esa 6:1 14:28](#)), siège ([Esa 20:1](#)), et seulement par exception un avènement (1Ro 14:25,2Ro 12:7). Il semble en résulter que les données traditionnelles sur les anciens règnes présentaient des lacunes, que l'on chercha à combler au moyen d'évaluations approximatives, par exemple en comptant par générations, en tout cas jusqu'à l'époque des Juges. Le problème ne peut donc aboutir à une solution satisfaisante. On retiendra seulement deux conclusions :

1° Les synchronismes ont été calculés par un auteur autre que celui des années de règne. Dès lors, ou les années de règne sont attribuables au rédacteur même du livre des Rois, et les synchronismes furent ajoutés après coup à son oeuvre achevée ; ou les années de règne remontent aux « annales », et notre auteur aurait la

paternité des synchronismes, ce qui s'expliquerait assez vraisemblablement dans son oeuvre de fusion entre Annales des rois d'Israël et Annales des rois de Juda.

2° La chronologie réelle de la période royale ne peut partir que des données sûres résultant de la liste assyrienne des éponymes. Cette grande inscription énonce pour 228 années (893-666) une série de personnages d'après lesquels chacune reçoit un nom ; ce sont en majeure partie des rois, éponymes pour la seconde année de leurs règnes respectifs. La liste mentionne aussi les principaux événements de l'année. Elle concorde en partie avec le canon de Ptolémée demeuré célèbre, qui date de 150 environ ap. J. -C, et qui donne la durée de tous les règnes de Babylone et de Perse depuis Nabonassar (747) jusqu'à Alexandre le Grand, mort en 323. Grâce aux éclipses mentionnées dans ces deux documents, l'astronomie permet d'en contrôler la rigoureuse exactitude. Il suffit enfin de ramener leurs chiffres à notre numération chronologique fondée sur l'ère chrétienne.

De la sorte, la première date sûrement établie pour l'histoire d'Israël est celle de la bataille de Karkar (854), à laquelle Achab participa. Puis viennent : le tribut de Jéhu (842), celui de Ménaïem (738), l'hommage de Ménaïem à Tiglath-Piléser à Damas (732), la prise de Samarie (722/721), le siège de Jérusalem par Sanchérib (701), la première année de Nébucadnetsar (604), la ruine de Jérusalem (586). Il ne reste plus qu'à insérer dans les mailles de ce réseau les règnes des rois d'Israël et de Juda, en modifiant par des conjectures vraisemblables les nombres d'années que donne le livre des Rois. Ainsi avons-nous procédé pour les dates attribuées à chaque souverain dans l'article qui lui est consacré. Comp. art. Chronol. de l'A.T.

5.

Date de rédaction.

Étant donné le coloris si authentiquement deutéronomiste, le livre ne peut pas avoir été composé avant la réforme de 621. D'autre part il est antérieur au code sacerdotal, qui apparaîtra avec Esdras en 458, car il ignore tous les éléments caractéristiques de cette législation, par exemple la distinction entre prêtres et lévites, la descendance aaronide du clergé, l'existence d'un sanctuaire central pour tout Israël avant la construction du temple de Salomon. Seules quelques rares interpolations très récentes trahissent l'influence du code sacerdotal (dans la description du temple).

Entre 621 et 458 se place la date capitale de 586. prise de Jérusalem, fin de l'existence proprement nationale du peuple de l'Éternel, qui ne se relèvera guère plus, au retour de l'exil, qu'à l'état de communauté religieuse. Notre livre est-il antérieur ou postérieur à ce tournant décisif ? De nombreux passages supposent la déportation comme un fait accompli ; [ex. : 2Ro](#) : 24 et 25, récit des débuts de l'exil ; [1 Ro 5:4](#) et suivant, où Palestine et Syrie sont appelées pays d'au-delà de l'Euphrate. Plusieurs prédictions décrivent l'exil *de visu* : [2Ro 22:15-20](#).

Mais ces différents passages semblent bien appartenir à un rédacteur moins ancien que l'auteur du grand ensemble. Si l'on convient d'appeler celui-ci RD, l'amplificateur animé du même esprit pourrait se désigner par RD 2 (cf. Bible de Kautzsch : Dt, [Dt 2](#)).

Cette hypothèse repose sur trois observations :

1° Des traits comme [1Ro 11:36](#), qui ne peuvent remonter à l'auteur, ne sauraient davantage dater d'après 586, sans tomber dans une cruelle ironie.

2° Salomon avant la construction du temple est tour à tour blâmé et excusé ([1Ro 3:2](#) et suivant) pour son attitude à l'égard des hauts-lieux. Mêmes divergences entre [2Ro 17:18,21-23](#) et [v. 7-17](#) : causes de la chute de l'Israël du Nord.

3° Certains passages supposant l'exil viennent de toute évidence en surcharge : [1Ro 5:4 9:1-9](#), [2Ro 17:19](#).

La première rédaction est donc très vraisemblablement comprise entre 621 et 586. Pouvant encore espérer le salut national par la fidèle observation de la loi, l'auteur vise à obtenir cet urgent résultat. Peut-être remontera-t-on au règne même de Josias, entre 621 et 608, après la réforme, mais avant le désastre de Méguiddo. L'ouvrage alors composé se serait achevé sur le récit de la réapparition de la loi.

Survient 586. Toute espérance subit le plus terrible des démentis. RD 2 s'attache alors à mettre les livres des Rois en harmonie avec la douloureuse réalité ; cf. [2Ro 21:7-15 22:15-20 24:2,4](#), [1Ro 8:46 9:6](#) et suivant, [2Ro 17:19](#) et suivant, etc. Les synchronismes, la notice [1Ro 6:1](#), les récits populaires [2Ro 18:17-20 19](#) peuvent aussi lui appartenir.

Cette seconde rédaction deutéronomiste fut achevée après la libération de Jojakim (561) et même, semble-t-il, après sa mort. On salue ce petit fait comme un gage de la délivrance prochaine, mais le livre ne s'achève pas moins sur une note désolée qui fait penser aux disciples d'Emmaüs. Wellhausen appelait le livre des Rois : « la grande confession de la nation exilée se remémorant son passé ».

Comme additions post-exiliques notons des retouches dans les synchronismes, deux petits *midrachîm* (contes à la manière de Ru ou de Jonas, dans [1Ro 13](#) et [2Ro 1](#)), etc. Les remaniements, de peu d'importance, duraient encore lorsque fut entreprise la traduction grecque des LXX Jq. M.

[Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2021 - www.topchretien.com